Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 14/03/2023

ID: 003-210301354-20230310-20230310_018-DE

COMMUNE DE LALIZOLLE

Séance du 10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents: Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pesson et Mmes Chiron, Kahane,

Puravet

Excusés: Mrs Chades et Pernet

Pouvoir: Mr Pernet à Mr Deschamps

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

Date de convocation: 02/03/2023

En exercice: 10

Date d'affichage: 03/03/2023

Présents: 8

Délibération n°20230310 018

Objet: Tarifs salle polyvalente

Compte-tenu du projet d'installation d'une borne wifi au sein de la salle polyvalente et de sa mise à disposition des locataires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Catégorie	Tarifs	
Particuliers de Lalizolle	125 € (-50 € avec le gîte)	
Particuliers hors commune	160 € (-60 € avec le gîte)	
Associations Lalizolle	0 €	
Associations hors commune	95 €	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice Deschamp